

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/518

20 octobre 2004

(04-4444)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (ACCORD SPS)

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 19 octobre 2004, est distribuée à la demande de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'OMC sont invitées à présenter des rapports sur les activités menées pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord SPS.

I. INITIATIVE EN MATIÈRE DE MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (SPS) POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES

2. De concert avec le Département de l'agriculture des États-Unis et en collaboration avec six pays qui font office de "Comité directeur" (Argentine, Brésil, Canada, Chili, Mexique et États-Unis d'Amérique), l'IICA poursuit la mise en œuvre de l'Initiative pour les Amériques en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires, dans le cadre du Comité SPS de l'OMC.

3. L'Initiative, qui a vu le jour à la réunion d'octobre 2002, a contribué, moyennant sept réunions consécutives en l'espace de deux ans, à renforcer la participation des pays des Amériques et à promouvoir le développement de leurs capacités nationales.

4. Les pays qui participent à l'Initiative sont au nombre de 34. À la fin de la sixième réunion du Comité SPS de l'OMC qui s'est tenue en juin 2004, l'Initiative avait permis la participation de 148 techniciens de 32 pays, venant des Ministères de l'agriculture, de la santé, du commerce ou des relations extérieures et responsables des négociations commerciales ainsi que des questions relevant de l'OMC. L'Initiative favorise la mise en œuvre de l'Accord SPS de manière structurée entre les différentes institutions nationales, ainsi que la coordination avec le secteur privé dans le cadre des réunions qui ont lieu dans les capitales, avant et après les réunions du Comité SPS de l'OMC. Sur les 34 pays des Amériques, 28 (82 pour cent) disposent actuellement d'un mécanisme interne (formel ou informel) leur permettant de discuter et d'assurer le suivi des questions traitées au sein du Comité SPS.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: kevin.walker@iica.ac.cr (Kevin Walker), erick.bolanos@iica.ac.cr (Eric Bolaños), gregg.young@usda.gov (Gregg Young), marianne.mcelroy@fas.usda.gov (Marianne McElroy), henry.schmick@usda.gov (Henry Schmick).

II. RENFORCEMENT DES SERVICES NATIONAUX EN MATIÈRE DE PROTECTION ZOOSANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE ET INNOCUITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES GRÂCE À L'ÉLABORATION D'UNE VISION ET D'UNE ACTION COMMUNES POUR LES PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE

5. Le mécanisme désigné sous le nom de "Mise en œuvre, vision et stratégie", conçu conjointement par l'OIE et l'IICA, a été récemment appliqué aux services vétérinaires nationaux dans six pays d'Amérique centrale. Ses résultats préliminaires ont été présentés aux Ministres de l'agriculture de la région le 14 octobre 2004. Ils permettront l'établissement d'un programme de coopération pour les agences et pays participant à cette initiative, sur la base des priorités et des besoins recensés pour les secteurs public et privé. Le mécanisme sera appliqué à d'autres pays des Amériques dans un futur proche.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: marisa.cordero@iica.int (Marisa Cordero), kevin.walker@iica.int (Kevin Walker).

III. ACTIVITÉS LIÉES À LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX (CIPV) ET AU CODEX ALIMENTARIUS

6. Afin de renforcer les travaux de la CIPV, et grâce au soutien financier de l'Organisation nord-américaine de protection phytosanitaire (NAPPO), l'IICA a accueilli l'atelier de la CIPV consacré à la révision des projets de normes internationales sur les mesures phytosanitaires. Cet atelier a eu lieu au Costa Rica, au cours du mois de septembre, et 13 pays de la région y ont participé; au cours de cette session qui a duré une semaine, ceux-ci ont apporté leurs contributions et formulé leurs observations à l'intention de la Commission internationale des normes, contribuant ainsi au processus de révision et d'approbation des normes de la CIPV.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

7. Afin de contribuer au processus de formation et à la diffusion de la NIMP n° 15 de la CIPV, l'IICA a participé à la réalisation de l'"Atelier sur la réglementation de matériaux d'emballage à base de bois dans le commerce international" qui s'est déroulé au cours du mois de septembre au Mexique. Des activités similaires ont été prévues en Amérique du Sud (17-19 novembre en Argentine) et dans les Caraïbes.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: ppentney@iicacan.org (Pat Pentney pour l'Amérique du Nord), mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras pour l'Amérique du Sud), cvgelderen@iica.org.ar (Carlos van Gelderen pour l'Amérique du Sud).

8. Le Bureau de l'IICA en Argentine et le Secrétariat argentin à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA) ont récemment signé deux accords, l'un visant à la coopération technique avec la présidence du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC), l'autre portant sur le point d'information pour les mesures SPS.

9. En vertu de l'accord avec le CCLAC, une aide sera fournie pour identifier les besoins régionaux et les sources de coopération afin de renforcer les capacités et la participation des points d'information nationaux et de parvenir à une plus grande interaction et à une meilleure coordination régionale en ce qui concerne le CODEX et les questions apparentées (SPS et OTC). Celle-ci s'accompagnera d'évaluations techniques des documents, de recherches sur des thèmes spécifiques, de l'élaboration de bases techniques, de la mise au point d'enquêtes sur les besoins nationaux et régionaux, et de la fourniture d'une assistance technique dans le cadre des réunions des commissions nationales et des comités techniques sur des sujets particuliers.

10. La coopération avec le point d'information sur les mesures SPS en Argentine est axée sur l'analyse des propositions de normes qui sont notifiées par les pays au Comité SPS de l'OMC ainsi que des projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) de la CIPV/FAO.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras), cvgelderen@iica.org.ar (Carlos van Gelderen).

IV. SOUTIEN AUX ATELIERS DE FORMATION DE L'OMC

11. Dans le cadre du soutien qu'il apporte aux ateliers de formation mis en œuvre par l'OMC dans les régions des Amériques, l'IICA participera et contribuera à l'atelier régional pour l'Amérique centrale et les autres pays sélectionnés, qui doit avoir lieu au Nicaragua au cours du mois de novembre.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

V. AUTRES ACTIVITÉS

12. Le Centre de recherche phytosanitaire de Colombie (soutenu dans le cadre de l'accord USAID-USDA-IICA) exerce ses activités depuis trois ans et a obtenu des résultats positifs. Par l'intermédiaire du Bureau de l'IICA, le Centre a conclu un accord avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador en vue de la réalisation de quatre analyses du risque phytosanitaire (ARP), de la formation de professionnels du Ministère de l'agriculture et de la présentation d'une proposition en vue de l'établissement d'un centre similaire en El Salvador. Le Centre négocie également la préparation d'une analyse du risque phytosanitaire avec le secteur privé en Équateur et la formation du personnel aux analyses du risque phytosanitaire et aux systèmes d'information géographique avec le Service équatorien d'hygiène agricole et vétérinaire.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: pilar.agudelo@iica.int (Pilar Agudelo).

13. L'IICA a récemment apporté son soutien au Ministère de l'agriculture du Brésil dans le cadre d'une conférence sur la traçabilité qui s'est tenue en septembre. La conférence avait pour objectif l'échange d'expériences en matière de certification des aliments et de systèmes de traçabilité, la mise en place d'initiatives de coopération technique entre institutions pour lesquelles la technologie et la commercialisation sont des domaines stratégiques et prioritaires, l'amélioration de l'identification et de la mise en œuvre en vue de l'harmonisation des prescriptions, ainsi que le recensement des futures priorités stratégiques.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: christian.fischer@iica.int (Christian Fischer).

14. Dans le cadre de son soutien aux programmes de formation et de renforcement des pratiques d'atténuation des risques, l'IICA a signé des accords et organisé des formations dans le domaine des bonnes pratiques agricoles (BPA) et de l'assurance de la qualité. En Colombie, l'IICA a travaillé conjointement avec le Ministère de l'agriculture et avec diverses organisations privées de producteurs de fruits, de légumes et de produits d'origine animale sur les BPA. Au Guyana et au Suriname, des séminaires ont été organisés sur le système HACCP et les BPA, pour les secteurs agricole, laitier, et le secteur des fruits, entre autres.

15. S'agissant des normes, l'IICA a soutenu, pour le Guyana et le Suriname, les initiatives visant à la révision et à l'harmonisation des normes dans le domaine de la santé animale, de la protection phytosanitaire et de l'innocuité des produits alimentaires. Il a également contribué à l'harmonisation

au niveau régional des normes pour la production et la transformation de différents produits agroalimentaires.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: pilar.agudelo@iica.int (Pilar Agudelo pour la Colombie), agrihealthguy@hotmail.com (Maxine Parris-Aaron pour le Guyana et le Suriname).

16. De concert avec l'Université des Antilles (UWI), TAXI-Internacional, l'Institut des Caraïbes pour la recherche agricole et le développement (CARDI) et l'Université de Floride, l'IICA continue à promouvoir la stratégie visant à lutter contre les espèces envahissantes dans le bassin des Caraïbes. Le projet de *Stratégie régionale de lutte contre les espèces envahissantes dans les Caraïbes (CRISIS)* a été présenté à la dix-septième réunion du Conseil pour le commerce et le développement économique (COTED).

17. Au mois de juillet s'est tenue à Saint-Kitts la neuvième réunion du Groupe de coordination des comités de contrôle des pesticides dans les Caraïbes (CGPC), sur le thème suivant: *Amélioration de la gestion et de l'utilisation des pesticides pour un environnement plus sûr dans les Caraïbes*. L'IICA assure le secrétariat technique du CGPC. La réunion a adopté une proposition visant à harmoniser le processus d'enregistrement et à promouvoir une stratégie destinée à améliorer l'utilisation et le maniement des produits agrochimiques dans les Caraïbes. Cette stratégie porte sur la nécessité d'une législation harmonisée dans toute la région, l'introduction de BPA et d'autres pratiques similaires, la santé publique, la surveillance de l'environnement, ainsi que la recherche et les études socioéconomiques.

18. En dernier lieu, l'IICA a collaboré à des activités de sensibilisation du public à la cercosporiose noire du bananier ainsi qu'à un atelier au niveau national sur la quarantaine nationale à Sainte-Lucie.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: ambroseiica@candw.lc (Everton Ambrose), wdechi@iicacarc.org (Wayne de Chi).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité
des produits alimentaires
<http://infoagro.net/salud>
<http://www.iica.int>
